



LYCÉE ROGER DESCHAUX

LYCÉE DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ÉNERGÉTIQUE

BTS BÂTIMENT

MÉTIER

Le BTS Bâtiment forme les futurs techniciens supérieurs dans le secteur du BTP.

Il a pour objectif de former des experts du **gros œuvre** et du **second œuvre** en bâtiment.

La formation permet aux apprenants d'acquérir les compétences et le savoir-faire requis pour assurer le métier de **conducteurs de travaux** en **construction** neuve, en **rénovation** ou en **réhabilitation**.

Le titulaire du BTS Bâtiment peut ainsi participer aux différentes étapes du chantier, de **l'étude technique de l'ouvrage** à la **réception du chantier**. Il peut également pratiquer d'autres activités au sein d'un bureau des méthodes ou d'un **bureau d'études**.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Concevoir des solutions techniques depuis l'explicitation du besoin jusqu'à la définition détaillée, dans le cadre d'une construction neuve ou d'une réhabilitation
- Elaborer, avec ou sans assistance numérique, le processus de réalisation d'un ouvrage
- Valider et optimiser techniquement et économiquement la relation «ouvrage-procédés-matériaux»
- Piloter un chantier en garantissant l'avancement, la qualité, la sécurité
- Gérer un chantier, sur les plans humain, matériel, économique et environnemental
- Apporter une réponse technique et économique à une demande

DEBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Chef d'équipe
- Chef de Chantier
- Conducteur de Travaux
- Chargé d'affaires
- Responsable projet
- Technico-commercial
- Dessinateur projeteur
- Technicien bureau d'études
- Technicien méthodes

FORMATION

Voie scolaire

2 années à forte dominante professionnelle
33 h par semaine (21 h d'enseignement technique, 12 h d'enseignement général)
8 semaines de stage en entreprise
Projet de synthèse en fin de formation

Voie de l'apprentissage

2 années : 20 semaines la 1^{re} année, 20 semaines la 2^e année (hors examen)
Alternance des périodes de 2 à 4 semaines en entreprise
Rémunération des apprentis salariés

L'ADMISSION

Être titulaire :

- Baccalauréat professionnel selon filière
- Baccalauréat STI2D (toutes spécialités)
- Baccalauréat général
- Brevet professionnel selon filière

POURSUITES D'ÉTUDES

Les meilleurs profils peuvent intégrer la formation ingénieur directement après l'obtention du BTS

Pour les élèves qui souhaitent poursuivre vers un cursus ingénieur, il est possible de rejoindre une classe préparatoire ATS

Possibilité pendant le cursus BTS de suivre le dispositif INGE + (permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour poursuivre des études en ingénierie : licences, écoles d'ingénieurs...)

Les titulaires du BTS peuvent envisager une poursuite d'études vers une licence professionnelle

Licence et master

